

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 16 (1919), p. 245-253

Victor Loret

À propos d'un prétendu verbe irrégulier.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--|--|
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |
| 9782724711295 | <i>Guide de l'Égypte prédynastique</i> | Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant |
| 9782724711363 | <i>Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)</i> | |

À PROPOS
D'UN PRÉTENDU VERBE IRRÉGULIER
PAR
M. VICTOR LORET.

Le verbe **𠁻** est bien gênant pour les débutants en égyptologie. Il présente en effet la particularité étrange de prendre un seul *r*, **𠁻**, dans les cas où les verbes de la même classe redoublent la radicale correspondante, **𠁻𠁻**, **𠁻𠁻**, et de n'en pas prendre, **𠁻**, **𠁻**, **𠁻**, dans les formes où les autres verbes faibles expriment leur seconde radicale, **𠁻𠁻**, **𠁻𠁻**, **𠁻𠁻**, **𠁻𠁻**, **𠁻𠁻**.

Il résulte, de ce fait, que les grammaires font un sort spécial au verbe **𠁻** et le considèrent comme un verbe irrégulier. Pour chaque mode, pour chaque temps que l'on étudie, il faut examiner à part ce verbe malencontreux et rechercher comment il se comporte.

M. Erman écrit dans sa *Grammaire* (3^e édit., § 264) : « Le plus fréquent des verbes à troisième radicale faible, **𠁻 irj** « faire », a subi dès l'ancienne langue une sorte de mutilation (*Verstümmelung*) qui fait que, là où l'on écrirait, dans d'autres verbes, **𠁻** et **𠁻𠁻**, **𠁻** et **𠁻𠁻**, on n'écrit dans ce verbe que **𠁻** pour *ir* et **𠁻** pour *irr* ».

J'avoue que la dernière partie de cette phrase ne me semble pas très claire. M. Erman a-t-il voulu dire que l'on écrit **𠁻** et **𠁻** au lieu de *ir* et *irr*, ou bien qu'on écrit **𠁻** et **𠁻** pour rendre *ir* et *irr*? En d'autres termes, fait-il allusion à une mutilation phonétique, ou bien à une mutilation (abréviation) graphique? — Je ne vois pas comment décider⁽¹⁾.

M. Sethe, par contre, dans son *Ægyptisches Verbum*, conclut bien nettement, des particularités orthographiques du verbe **𠁻**, à d'importantes modifications morphologiques.

⁽¹⁾ Pourtant, quand à propos de la forme emphatique (dont la seconde radicale est redoublée) M. Erman fait la remarque (§ 297) : « das Verbum *machen* bildet **𠁻𠁻** », il semble bien qu'il parle d'une forme réelle et non d'une

particularité orthographique. Il est vrai qu'en revanche, dans le paragraphe relatif au temps en *-n*, il écrit (§ 304) : « bei **𠁻** *machen* schreibt man **𠁻𠁻** », ce qui paraît nous ramener à une question d'écriture.

Pour lui, la forme  doit se lire *irj* ou *irw* et la forme  doit se lire *ir*, avec un seul *r* (I, § 397, 3). Il insiste même tout spécialement sur ce dernier point et déclare que « s'il était admis que l'on pût lire *irr-f* le groupe  , on devrait alors lire  au lieu de *nfr*, et  au lieu de *gm* » (II, § 275, n. 1).

Or, en étudiant les diverses orthographies que prennent, à différentes époques, les mots  « vigne, raisin » et  « lait », il m'a paru que le cas du verbe  est extrêmement simple et que nous devons, au lieu d'un fait d'irrégularité morphologique propre à ce verbe, y voir l'application d'une règle orthographique qui semble particulière au signe  , mais que l'on pourra peut-être, en cherchant bien, étendre à d'autres syllabiques.

Cette règle doit être la suivante : le signe syllabique  ne prend jamais de complément phonétique terminal; quand il est suivi d'un  , ce  n'est pas un complément phonétique, mais bien un second *r* qui vient s'ajouter au *r* déjà contenu dans  , de sorte que  représente les deux lettres  , tandis que  sert à exprimer les trois lettres  . L'orthographe  correspond donc exactement à  ,  , tout comme l'orthographe  correspond à  ,  .

Bien entendu, il en est de cette règle comme de toutes les autres règles de l'écriture égyptienne : elle n'est pas toujours rigoureusement appliquée. Néanmoins, les exceptions sont relativement rares et, en ce qui concerne spécialement le verbe  , M. Sethe n'a pu en signaler qu'une demi-douzaine de cas parmi les très nombreux documents qu'il a minutieusement examinés (*Aeg. Verbum*, II, §§ 794, 884, 949). Nous verrons qu'il en est de même pour les autres mots dans lesquels entre le syllabique .

Voici, tout d'abord, la liste chronologique des exemples que j'ai pu réunir du mot égyptien signifiant « vigne, raisin » :

I. — INSCRIPTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE.

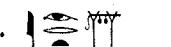
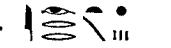
1.  MURRAY, *Mastabas*, t. I, pl. 1.
2.  MURRAY, *Mastabas*, t. I, pl. 2.
3.  Tombe d'Amten (L., D., II, 3). Le mot a été abrégé faute de place.

4.  Tombe d'Amten (L., D., II, 7 b). Tombe de Ti, scène de vendange (photogr. Montet). Tombe de Ptah-hotep (éd. Paget-Pirie, pl. 33). Inscr. d'Ouni, col. 25. Tombe de Méra (éd. Daressy, p. 551).
5.  Tombe d'Amten (L., D., II, 7 b).
6.  Tombe de Ti, scène de vendange (photogr. Montet).

II. — PAPYRUS DU MOYEN EMPIRE ET DE LA XVIII^e DYNASTIE.

7.  Conte du Naufragé, 47-48. Sinouhit, B 82.
8.  Pap. Ebers, 67, 14.
9.  Pap. Ebers, 44, 18; 67, 8.
10.  Pap. Ebers, *passim*.

III. — INSCRIPTIONS DE LA XVIII^e DYNASTIE ET PAPYRUS RAMESSIDES.

11.  Pap. d'Orbigny, 13, 8. Pap. Anast. IV, 17, 4-5. Grand Pap. Harris, 37 a, 7.
12.  Pap. Anast. IV, 14, 7.
13.  Pap. Anast. IV, 14, 5; 16, 1. Grand Pap. Harris, 39, 3, 4; 40 a, 10; 55 b, 9. Pap. Hearst, 6, 14, 17. Pap. méd. Berlin, 13, 9. Pap. Sall. IV, 13, 1.
14.  Grand Pap. Harris, 40 b, 4.
15.  Jardin du tombeau d'Anna.
16.  Grand Pap. Harris, 8, 5.
17.  Pap. Anast. III, 8, 2. Grand Pap. Harris, 16 a, 3, 8, 9; 19 a, 15; 16; 64 b, 14; 64 c, 13; 65 b, 8, 9; 65 c, 13; 71 b, 8. Pap. Hearst, 4, 15; 7, 3. Pap. méd. Berlin, 9, 10; 12, 5; 14, 1.
18.  Pap. méd. Berlin, 13, 8.
19.  Pap. Anast. IV, 7, 5.
20.  Pap. méd. Berlin, 3, 12. Pap. Sall. IV, 15, 4.

IV. — INSCRIPTIONS RAMESSIDES ET TEXTES POSTÉRIEURS.

- | | | |
|-----|--|--|
| 21. | | Tombe de Séthosis I ^{er} (éd. Lefébure, 3 ^e partie, pl. 13, col. 32). |
| 22. | | J. DÜMICHEN, <i>Die kalend. Opferfest-Listen im Tempel von Medinet-Habu</i> , V, 35; VII a, 36; IX, 3. |
| 23. | | Louvre, siège C 100. |
| 24. | | Edfou, <i>Recette du Kyphi</i> . E. DE ROUGÉ, <i>Edfou</i> , I, 39. Décret de Damanhour, l. 25 (éd. Bouriant, dans <i>Recueil</i> , t. VI, pl. 1). |
| 25. | | Statue de Zedher le Sauveur (éd. Daressy, dans <i>Annales du Service des Antiquités</i> , t. XVIII, p. 150). |
| 26. | | A. MARIETTE, <i>Dendérah</i> , t. IV, pl. 67. |

Pour bien faire comprendre l'intérêt de cette liste, je dois rappeler que le nom copte du raisin est en thébain **ελοοε**, en memphitique **αλοι**, et en bachmourique **αλλαλι**⁽¹⁾. La lettre **λ** se présentant dans tous les dialectes, il semble évident que le **—**, dans le nom du raisin, se prononçait *l* en ancien égyptien. D'autre part, cette lettre **λ** revenant deux fois dans le nom copte, de même que le **—** revient deux fois dans les orthographies égyptiennes les plus anciennes (n°s 1-10) et les plus récentes (n°s 23-26), il est bien certain que le mot n'a pas subi de modification en égyptien et qu'il comportait deux **—** sous le Nouvel Empire, tout comme aux époques antérieures et postérieures. Or, sous le Nouvel Empire, comme on le constatera facilement en parcourant les orthographies n°s 11-22 (à part deux exceptions sur lesquelles nous reviendrons), ces deux **—** sont toujours compris dans le groupement **—**. Il en résulte nécessairement que ce groupe **—** répond aux trois lettres **λ**, ce qui confirme entièrement la règle que j'ai formulée plus haut.

Des deux exceptions qu'il y a lieu de relever (n°s 18 et 22), il est possible que la première résulte d'une faute de copiste. On sait que le Papyrus médical de Berlin a été écrit fort négligemment par un scribe peu expert en matière médicale. Souvent il s'est trompé grossièrement sur certains mots et

⁽¹⁾ Isaïe, 1, 8 (G. ZOEGA, *Catal.*, p. 146); Isaïe, xxxii, 12; xxxiv, 4; xxxvi, 16, 17 (*Bull. de l'Inst. franç. du Caire*, t. II, p. 171 et suiv.).

sur certains signes que portait le manuscrit qu'il avait à reproduire⁽¹⁾. Il semble que nous ayons ici une nouvelle faute à ajouter à celles qu'a déjà signalées M. Wreszinski. En effet, si l'on examine la reproduction photographique du papyrus, on remarque que le premier — du mot se trouve non pas sous le —, mais entre le | et le —, de sorte que la transcription exacte devrait être |—||—|. Il est vraisemblable que le scribe se trouvait en présence d'une des deux orthographies ||—|| ou ||—||, que l'on rencontre en d'autres passages du papyrus (n° 13 et 20), et qu'il n'a pas su reconnaître le second signe du mot, signe qui, usé ou mal tracé, devait le gêner tant soit peu, habitué qu'il était à orthographier le mot sous la forme ||—|| (n° 17).

Il ne reste, en somme, comme exception certaine, que le n° 22, qui porte bien nettement deux — en trois passages d'un même texte. Mais ce texte date de Ramsès III, c'est-à-dire appartient à une époque où l'on commençait à ne plus observer bien strictement les vieilles règles de l'orthographe égyptienne. Ce cas unique d'exception nous prouve donc que la règle a cessé un jour d'être respectée, ce que nous savions, du reste, par ailleurs; il ne peut en rien infirmer la conclusion que nous devons tirer de tous les autres exemples que j'ai réunis sous les n°s 11-21.

Avant de quitter cette liste, je dois faire remarquer les orthographies n°s 19-20, dans lesquelles le complément phonétique initial | du signe — est écrit au moyen du groupe ||—|. Nous aurons à revenir plus loin sur ce point spécial.

Si, maintenant, nous passons à l'étude du nom du lait, qui ne comporte qu'un seul *r*, — en copte ερωτε : ερω-†, — nous constaterons qu'à part très peu d'exceptions, le signe —, qui est employé dans ce nom à partir du Moyen Empire, ne prend jamais de complément phonétique terminal.

I. — INSCRIPTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE.



Pyr. d'Ounas, 30, 488. Pyr. de Pépi I^{er}, 640. Pyr. de Méthésouphis, 673.

Pyr. de Pépi II, 625. Tombe de Ma-nefer (L., D., II, 66). Tombe de Ti, défilé de domaines, scène de traite d'une vache (photogr. Montet).

⁽¹⁾ Voir à ce sujet ce que dit M. Wreszinski dans son édition du papyrus, *Der grosse medizinische Papyrus des Berliner Museums*, p. vi-ix.

2.  Pyr. de Téti, 338.

3.  Tombe de Ti, défilé de domaines (photogr. Montet).

II. — INSCRIPTIONS DU MOYEN EMPIRE.

4.  Décret d'Ouaz-ka-râ (éd. R. Weill, pl. IX).

5.  Béni-Hassan (éd. Newberry, II, 7). Stèle de la collection Golénischeff, pl. I.

6.  Wâdi Hammamât, stèle de Mentou-hotep II (éd. Couyat-Montet, pl. XXIX, 1), XI^e dynastie.

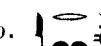
7.  Béni-Hassan (éd. Newberry, I, 17, 35), XII^e dynastie, règnes de Sanousrit I^r et de Sanousrit II.

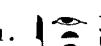
III. — PAPYRUS DU MOYEN EMPIRE ET DE LA XVIII^e DYNASTIE.

8.  Sinouhit, B 27. Pap. de Berlin 3027 (*Zauberspr.*), 7/8, 9/7, verso 5/7. Conte du Paysan, B 2, 120.

9.  Sinouhit, B 91. Pap. de Berlin 3027 (*Zauberspr.*), 7/4, verso 1/3. Pap. Ebers, *passim*.

IV. — TEXTES HIÉROGLYPHIQUES DE LA XVIII^e À LA XX^e DYNASTIE.

10.  Florence, stèle n° 2482. Berlin, stèle n° 7276. Louvre, C 50. Abydos (éd. Mariette, I, 33), Séthosis I^r.

11.  Deir-el-Bahari (éd. Naville, IV, 94). Louvre, A 74. Berlin, stèles n° 2074, 7272, 7279, 7320. Sarcophage de Thoutmès IV (éd. Davis, p. xxxvii, col. 13).

12.  Tombe de Rekhmàrà (*Urk.*, IV, 1084). Louvre, D 49. Turin, stèles n° 80, 81. Florence, stèle n° 2567.

13.  Musée de Florence, stèle n° 2557.

14.  Musée de Berlin, stèle n° 7290.

⁽¹⁾ Exemple à noter pour la date du passage du == au =, qui n'a pas encore été étudiée sérieusement.

15.  J. DÜMICHEN, *Die kalend. Opferfest-Listen im Tempel von Medinet-Habu*, III, 22; V, 30-31; VII a, 30-31; IX, 16.
16.  Turin, stèle n° 11. Florence, stèle n° 89.
17.  Musée de Turin, stèle n° 21.

V. — PAPYRUS DU NOUVEL EMPIRE.

18.  Livre des Morts, § 144 (Pap. de Nou).
19.  É. NAVILLE, *Pap. de Kamara*, pl. I, XXI^e dynastie.
20.  Pap. Hearst, *passim*. Pap. méd. Londres (n° 10059), 14, 11. Livre des Morts (éd. Naville, §§ 58, 110, 122, 125, 137, 169, 172). Pap. de Leide, n° 344, recto 11/3⁽¹⁾.
21.  Pap. méd. Londres (n° 10059), 14, 13; 15, 1, 12.
22.  Grand Pap. Harris, 37 a, 6; 40 a, 12, 13; 73, 11.
23.  Grand Pap. Harris, *passim*.
24.  Pap. Anast. IV, 14, 3.
25.  Grand Pap. Harris, 55 b, 11.
26.  Pap. Anast. IV, 15, 10.

VI. — TEXTES HIÉROGLYPHIQUES D'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE.

27.  Kom-Ombo (II, 690).
28.  Edfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 25, 87, 113).
29.  Kom-Ombo (II, 5, 16, 641, 723, 981). Temple d'Apet à Karnak (éd. M. de Rochemonteix, p. 263, 302). Edfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 71).
30.  Edfou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 26).

⁽¹⁾ M. Alan H. Gardiner (*Admonitions of an Egyptian sage*, pl. XI, l. 3) avait d'abord transcrit le mot par , mais il a reconnu pos-

térieurement (*ibid.*, p. 76) que le troisième signe avait été « wrongfully transcribed — on the plate ».

La conclusion que nous devons tirer de l'examen de cette seconde liste est exactement la contre-partie de celle que nous avons tirée de la première liste : là, indiquait deux *r*; ici, le *r* unique est indiqué par .

Partout, jusqu'au Nouvel Empire, aussi bien dans les inscriptions que dans les papyrus (n°s 1-12), la première partie du mot, quand elle n'est pas écrite au moyen des deux lettres —, est écrite , sans aucun complément phonétique à la suite de .

Ce n'est que sous le Nouvel Empire, et principalement dans les papyrus ramessides (n°s 22-26), que l'on trouve le suivi du .

L'emploi du n'est pas, d'ailleurs, même à cette époque récente, une règle générale, et l'on rencontre sans complément phonétique sous la XIX^e dynastie (n° 24), sous la XX^e (n° 15), sous la XXI^e (n° 19), et jusqu'à l'époque gréco-romaine (n° 27).

J'ajouterais que, tout comme dans le nom de la vigne et du raisin, on constate, dans le nom du lait, quelques exemples du groupe servant de complément phonétique initial au signe (n°s 24-26).

Je crois bien que, si l'on étudiait soigneusement tous les autres mots dans lesquels entre le syllabique , on arriverait au même résultat que nous a fourni l'étude graphique des formes égyptiennes des mots **εχοολε** et **ερωτε**.

En voici un, pris au hasard, pour lequel je me trouve posséder un certain nombre de références :

1. Pap. Ebers, 30, 5; 104, 7. Pap. méd. Londres (n° 10059), 15, 10.
Pap. méd. Berlin, 5, 2. Pap. de Leide, n° 344, recto 3/11.
2. Pap. Hearst, 9, 5.
3. Edsou, Mammisi (éd. Chassinat, p. 49).

On voit qu'il n'y a ici aucune exception et que, depuis la XVIII^e dynastie jusqu'au temps des Lagides, aucun ne suit dans ce mot le signe (est l'équivalent ptolémaïque de .

En résumé, on doit constater, comme je l'indiquais au début de cette note, que le traitement tout spécial du syllabique dans l'orthographe des diverses formes du verbe «faire» n'est pas un cas de grammaire, propre à ce seul et

unique verbe, mais bien un usage graphique, particulier peut-être au signe , mais qui s'étend, en tout cas, à tous les mots dans lesquels entre ce signe.

Il est bien certain qu'à l'époque classique  se lit  et que  se lit  . Mais cette règle doit être énoncée dans le chapitre de l'Écriture, comme exception à l'emploi des syllabiques, et non dans la Morphologie, comme prétendue exception à la conjugaison des verbes faibles.

Il faudra, du reste, rechercher un jour pourquoi le signe  fait exception à la règle générale des syllabiques et voir si d'autres signes, non remarqués jusqu'ici, ne se présentent pas dans les mêmes conditions graphiques⁽¹⁾.

Enfin, à propos du verbe , dont l'orthographe, sous le Nouvel Empire, comporte parfois le groupe  en syllabe initiale, il y aura lieu, vraisemblablement, de reviser certaines des conclusions grammaticales que l'on a cru pouvoir tirer de la présence de ce groupe. On le considère généralement comme un  prosthétique, même dans des cas où un  prosthétique semble bien difficile à expliquer (cf. K. Sethe, dans *Zeitschr.*, t. XLIX, p. 26-27). Peut-être devra-t-on se rappeler que le groupe  , comme je l'ai fait remarquer au sujet des orthographies ramessides  : et  , peut n'être tout simplement, dans certains cas, que le complément phonétique initial du syllabique .

VICTOR LORET.

Lyon, 24 décembre 1918.

⁽¹⁾ N'y aurait-il pas, à cette étrange exception, certaine raison d'ordre superstitieux, par exemple le désir d'éviter pour l'œil  quelque action mauvaise possible du  , c'est-à-dire de la bouche? Dans sa remarquable étude sur les *Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires* (*Zeitschr.*, t. LI, 1914, p. 1-64), M. Lacau aboutit à cette conclusion: «En Égypte l'idée religieuse est partout: il est intéressant de la voir modifier gravement jusqu'à l'orthographe des mots». On sait que, dans les rubriques des papyrus, on écrit d'ordinaire en noir les noms divins ou royaux (G. Möller, *Hieratische Paléographie*, t. II, p. 5), parce que la couleur rouge, à cause de la teinte rousse

du lévrier de Seth (ou des cheveux roux de la race séthienne), était considérée comme funeste et maléfique. Or, il se trouve précisément que le signe  , dans ces mêmes rubriques, est souvent écrit en noir, lui seul au milieu de la masse des signes rouges (*Pap. Sall. II*, 2/1; 3/1, 5; 4/4), par crainte sans doute de l'influence pernicieuse de la couleur séthienne sur l'œil horien. Dans le cas qui nous occupe, le signe  de la bouche, de la bouche qui dévore, étroitement rapproché de l'œil à titre de complément phonétique, n'aurait-il pu évoquer fâcheusement l'idée du porc, ou plutôt du sanglier, qui engloutit régulièrement chaque mois l'œil lunaire d'Horus?